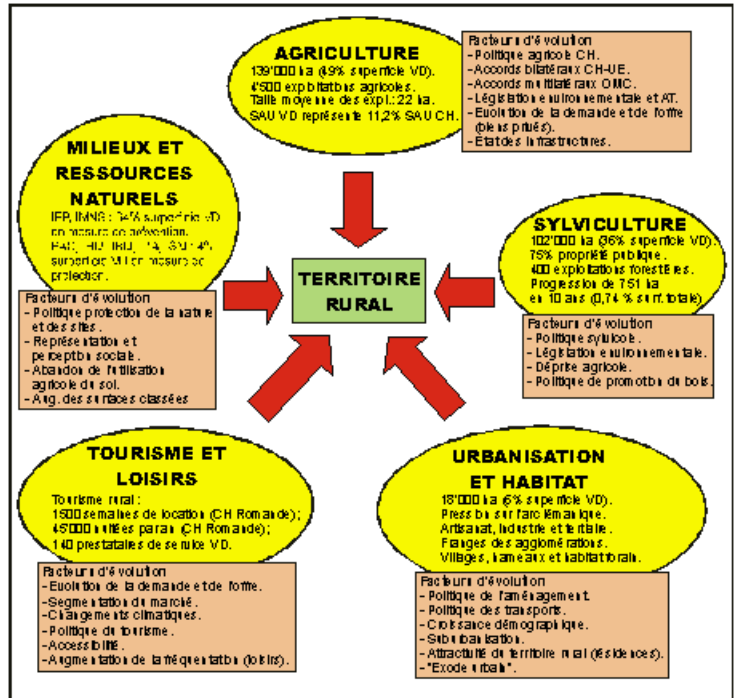


TERRITOIRE RURAL

1. DESCRIPTIF

Le territoire rural est amené à se renouveler en fonction de l'évolution des techniques de production, de l'internationalisation des échanges marchands, de l'évolution des politiques publiques qui en découle (OMC, Bilatérales, PA 2002) et des changements des attentes sociales (résidence, loisirs ...). Pour se positionner dans ce contexte, les régions doivent mettre en avant leurs spécificités locales et combler leurs faiblesses, en tenant compte du fait que les demandes et attentes à l'égard de l'espace rural sont différentes d'une région à l'autre.

La figure ci-contre présente schématiquement les données structurelles et les facteurs d'évolution des cinq dimensions essentielles du territoire rural que sont l'agriculture, la sylviculture, les milieux et ressources naturels, l'urbanisation et l'habitat, ainsi que le tourisme et les loisirs.



Trois orientations thématiques ont été proposées pour le territoire rural (Orientations 8, 9 et 10 des Lignes directrices) :

1. Promouvoir un développement cantonal équilibré s'appuyant sur la diversité des régions vaudoises et valorisant leurs qualités spécifiques
2. Reconnaître et organiser la multifonctionnalité du territoire rural dans une optique globale de qualité, en particulier dans les secteurs sous forte pression
3. Promouvoir un cadre offrant les conditions nécessaires au maintien d'une agriculture vivante et diversifiée

2. RÉFÉRENCES

Auteurs: SEREC, Lausanne et Vissoie, Fischer & Montavon, Grandson

Date: Avril 2001